



Angers le 16 décembre 2009

Communiqué de presse

Les facteurs de Trélazé sont invités à l'inauguration de leur centre mais sont exclus de la fête par la DOTC.

Hier 15 décembre 2009 à 15H00 tous les postiers étaient invités à l'inauguration de leur nouveau centre de distribution. Celui-ci s'est ouvert le 17 novembre 2009 avec une nouvelle organisation regroupant les facteurs de Trélazé et des Ponts de Cé sur le même site.

Cette réorganisation comme toutes celles en cours ou qui ont déjà eu lieu depuis plusieurs mois n'ont qu'un seul et unique but, celui de faire des gains de productivités importants afin de réduire la masse salariale avant la privatisation.

Depuis le 17 novembre les postiers du centre courrier de Trélazé vivent une galère qui dépassent les bornes. Le manque d'emploi flagrant dans ce centre ne permet plus de remplacer les absences notamment les malades. Le 8 décembre on dénombrait 10 malades, ce qui représente 20% du personnel. Pour des raisons économiques La Poste a décidé unilatéralement de ne plus embaucher de CDD ou d'intérimaires pour combler les absences.



Pour palier aux absences, les facteurs sont obligés de faire de « l'auto remplacement » c'est-à-dire qu'ils distribuent une partie de la tournée des collègues absents. Normalement cette partie est compensée, mais pour qu'elle le soit, il faut que le trafic du jour soit d'un certain niveau, celui-ci étant décrété par La Poste. Dans les faits on s'aperçoit que les chiffres annoncés par La Poste sont très souvent en dessous de la réalité. Là aussi cette mesquinerie n'a qu'un seul but, celui de payer le minimum d'heures supplémentaires. Résultats : des colis restent non distribués, des lettres ne sont pas distribuées à temps, et les personnes qui ne sont pas encore en arrêt de travail n'en peuvent plus. Tous les agents qui se sont exprimés ont dit avoir honte de la piètre qualité de service dont La Poste se contente sur le

bureau. Leur conscience professionnelle et leur souci du service rendu leur font regretter que La Poste accorde plus d'urgence à installer des caméras de vidéo surveillance à l'intérieur du centre plutôt que de mettre le nombre d'agents nécessaire pour distribuer l'intégralité du courrier.

C'est pour toutes ces raisons qu'avec la CGT, la Cfdt et SUD les agents ont tenu à répondre présents à cette invitation. Mais la direction a refusé de les laisser entrer certainement pour ne pas entendre leurs revendications. Rendez-vous compte, cela ferait mauvaise presse d'avoir des postiers manifestant leurs mécontentements devant les élus locaux présents à cette inauguration.

Les agents étaient venus remettre une motion décrivant leurs conditions de travail déplorables à Mme la Directrice de la DOTC. Après avoir essayé de parlementer avec un dirigeant de La Poste pendant près d'une heure afin d'être reçu, celle-ci a catégoriquement refusé de venir discuter avec les personnels et les OS (quel mépris vis-à-vis de son personnel !). La Direction de la DOTC a été contrainte de repartir avec ses petits fours.

Malgré tout nous avons eu l'occasion de pouvoir discuter avec Mr Grégory Blanc adjoint au Maire de Trélazé et conseiller général (qui représentait Mr Goua présent au parlement pour débattre de l'avenir de La Poste) et Mr Joël Bigot, Maire des Ponts de Cé. Ceux-ci, au contraire, de La Poste nous ont écouté et ont dit qu'ils seraient attentifs à l'évolution du dossier.

Le personnel de Trélazé reste fortement mobilisé en sachant qu'il sera reçu avec la CGT, la Cfdt et SUD par le directeur du groupement Nord-Loire le 17 décembre à 15H30 pour discuter du dossier notamment sur les heures supplémentaires, l'emploi et les conditions de travail.